Madame Catherine DEMAGNY 119 impasse Saint Ange 38760 Saint Paul de Varces Mail: cdemagny@orange.fr

Tél: 06 89 04 24 11

Saint Paul de Varces, le 23 mai 2025

À Monsieur le Président de la commission d'enquête Enquête publique du PLUi Communauté de Communes Entre Dore et Allier 29 avenue de Verdun 63190 LEZOUX

Objet: requête concernant le nouveau projet de PLUi-H

Monsieur le Président,

Je suis propriétaire de deux parcelles sur la commune de Bulhon, route de Chez Lépy (parcelles numérotées H0457 et H0459). Je ne réside pas dans le secteur de Bulhon et ces terrains m'ont été transmis par mon père et mon oncle (Mrs MONTBRISON Robert et Jean) tous deux décédés à ce jour.

Jusqu'à présent, la parcelle H0459 était majoritairement classée N avec une partie classée Ua (3773m2 dont 1300m2 en Ua); la parcelle H0457(1123m2), quant à elle, est entièrement classée Ua.

Cette dernière est située en bordure de route, est équipée d'un compteur d'eau pour lequel je souscris depuis de nombreuses années un abonnement à SIAEP DORE ALLIER (copie en pièce jointe). Cette parcelle est également raccordée à l'assainissement collectif. De part et d'autre, à gauche et à droite, sur la route de Chez Lépy, elle est par ailleurs entourée de terrains constructibles ou déjà construits.

J'ai appris que, dans le cadre du futur PLUi-H, la classification de cette parcelle actuellement en zone constructible serait modifiée. Au regard de la description faite précédemment, il me semble que rendre cette parcelle non constructible romprait un continuum urbain actuellement cohérent. D'autant qu'à court terme, j'étudie un projet de construction.

Enfin, toujours dans un souci de cohérence du continuum urbain, si je peux conserver la parcelle H0457 constructible, je suis, à ce jour, prête à accepter la déclassification de la partie constructible de la parcelle H0459.

En vous remerciant, Monsieur le Président, de l'attention que vous porterez à ma requête, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

C. DEMAGNY

Musery